

CAZAUX-PLAISANCE

Juin 2014

Numéro 27

HALTE-INFOS n° 1/2014



NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE



L'équipe de la rédaction de halte infos



L'équipe de Cazaux Plaisance remercie la mairie de La Teste de Buch pour sa rapide intervention en ce qui concerne le rehaussement des plots. En effet, **la montée des eaux cet hiver a atteint les 21,42 mètres**, dépassant de 48 cm la moyenne maxi légale. Les pontons se sont surélevés et les dégâts auraient pu être nombreux si les services techniques municipaux n'avaient pas été si efficaces et réactifs.

Amis plaisanciers, vous êtes tous invités à l'

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De l'association

CAZAUX - PLAISANCE

VENDREDI 25 JUILLET 2014 à 17H00

SUR LE PARKING DE LA HALTE NAUTIQUE

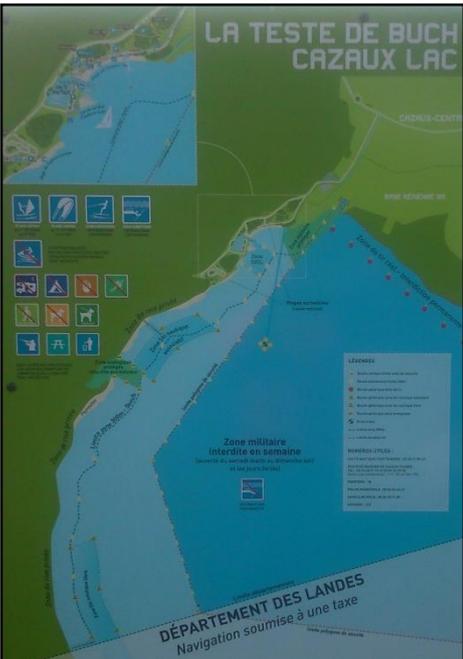
Sur la photographie ci-contre, l'ancienne cabane appartenant au Cazaux Ski-Club. Les tempêtes hivernales l'ont en grande partie détruite et des travaux sont actuellement en cours afin de la remettre en état, avec l'aide de la Mairie.





Les quais de la halte nautique, inondés après cet hiver particulièrement pluvieux.

Les tempêtes n'ont pas uniquement endommagé la cabane du Ski-Club, mais aussi les palplanches à la sortie du port. Des croix Saint André, piquets et bouées ont été mis en place afin de délimiter une zone sécurisée. Il est recommandé de s'éloigner du bord du chenal en attendant les travaux de remise en état qui auront lieu après la saison estivale.



Nouvelle carte du lac partie girondine à l'entrée du port ainsi qu'à la descente de mise à l'eau. Une boîte aux lettres neuve a également été installée près de la capitainerie.



L'association prévoit l'acquisition d'un ber (2,3T) et qui permettrait aux adhérents de la halte-nautique, sur réservation, et conditions, d'effectuer les carénages et la maintenance de leurs bateaux.



Les représentants de Cazaux Plaisance au Salon nautique d'Arcachon, dans le stand de l'UNAN33.

Ce printemps, les algues ont envahi le port et risquent d'altérer le bon fonctionnement des moteurs.



A venir : La régata Cazaux-plaisance organisée avec le CVCL

le Dimanche 7 Septembre 2014

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA HALTE A LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION

Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés

1. **La profondeur du chenal a été vérifiée par le S.I.B.A. : pas de risque de talonnage des quillards.**
2. Réfection de la route, le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin.
3. **Bornes de récupération des eaux grises et noires, demander un jeton à la capitainerie.**
4. Pose des portillons sur toutes les traques.
5. **Installation de la vidéosurveillance.**
6. Remplacement de toutes les **bornes électriques (prises norme européenne NE)** et vannes d'eau des traques.
7. Déplacement du panneau Cazaux- Plaisance sur poteaux à l'entrée de la Halte Nautique
8. **Nettoyage des toilettes 2 fois par jour en juillet et août, et pose de poignées pour personnes âgées, et toilettes aux normes pour handicapés**
9. Réalisation de deux aires de stationnement, pour les véhicules et remorques de tous les plaisanciers y compris les non adhérents utilisant la mise à l'eau de la halte nautique, le long de la route devant la halte (risque d'enlèvement)
10. **Réalisation du faucardage et brûlage mensuel à l'année.**
11. Pose d'un **panneau de limitation de vitesse grand et lisible**

Rappel des travaux demandés par l'Association à la Mairie et non réalisés

1. **Accès en toute saison à des toilettes, et à l'eau en périodes hors gel.**
2. **Un seul Guide de navigation du lac : pour les 3 communes, Cazaux, Sanguinet Biscarrosse réunissant les 3 réglementations.**
3. **L'ouverture de la capitainerie de 10h à 19h du 1^{er} avril au 30 octobre**
4. **Aire de carénage suivant le code des ports obligatoire pour 2015 (zone Natura 2000).**
5. **Parking pour les plaisanciers proche de la traque « F ».**
6. **Durcissement et stabilisation du parking voitures, les écorces s'avèrent inefficaces causant des ornières de l'automne au printemps.**
7. **Enlèvement ou déplacement des lampes fixées sur le quai, et surtout celle sous la grue de manutention qui est régulièrement cassée, et utilisée par certain plaisanciers comme taquet d'amarrage.**
8. **Pose de 3 taquets d'amarrage : sous la grue de manutention et du matron de matage pour les voiliers.**
9. **Pose de planches pour éviter que les bateaux ne s'abiment en glissant sous le quai lors des manœuvres de manutention sous les grues de sorties d'eau et de matage.**
10. **Demande la mensualisation de location annuelle d'AOT.**
11. **Signalisation routière pour la priorité aux sortants de la halte en haut de cote (notamment véhicule avec remorque) et piste piétonne, et poussette.**
12. **Demande d'un local , club-house, à la Halte-Nautique pour l'association Cazaux-Plaisance et Ski-Club.**



Fontaine de régénération d'eau (radoub) en service à Rochefort

Informations

1. **Claude MULCEY est devenu président de Cazaux-Plaisance en remplacement du Président par intérim Denis THOMAS .**
2. Taxe Landaise de navigation à consulter sur le panneau Cazaux Plaisance devant la capitainerie. Nous sommes demandeurs d'une réduction de cette taxe pour les adhérents de Cazaux-plaisance, et du Ski-club de Cazaux
3. Il est recommandé en eau douce, d'utiliser des **anodes au magnésium.**
4. **Nouvel Arrêté relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures Arrêt du 11 avril 2012. JORF n°0109 du 10 mai 2012 page 8968, texte n° 184**
5. Nous demandons à la mairie lorsque les locataires ont payé pour le renouvellement de leur place, l'envoi des macarons avec la facture acquittée. Ceci afin d'éviter des problèmes le samedi et dimanche ainsi que le soir après 17 h.
6. **Le président du Cazaux Ski-Club Pascal LEBRUN est membre de droit du C.A. de Cazaux-Plaisance**

Nous remercions la mairie pour tous les travaux demandés par l'Association CAZAUX-PLAISANCE et ayant été réalisés.



Association Loi 1901
Créée 28 juillet 1998 n°649
à la Préfecture de la Gironde
modifiée et publiée au JO du 23
avril 2005 N°588
Modifiée 21 oct 2011 sous le
N° W336002226

Messagerie :

mulcey.claude@orange.fr

Téléphone : **Claude MULCEY**

Président

06 08 18 63 89

Rédaction : CAZAUX-PLAISANCE :

Joseph CAMPANELLA

Claude MULCEY

Roger MALIPIER

Thierry PAUVERT

Denis THOMAS

Yves RIBOT

Pascal LEBRUN president du Ski-club

Mail : pascallebrun7401@neuf.fr



Cazaux-Plaisance - membre de
l'Union Nationale des Associations
de Navigateurs de Gironde

www.unan33.fr

www.unan.fr



Rejoignez-nous en adhérant à **CAZAUX-PLAISANCE** **Nous serons plus représentatifs** **et efficaces**

L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), et les autres associations pour :

- Respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique, de participer à sa diffusion et à sa compréhension auprès des usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux.

- Préciser les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents et occasionnels. L'association est membre de droit de la commission extra municipale.

- De façon générale, défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques, de ceux naviguant sur le lac.

CAZAUX-PLAISANCE est l'interlocuteur auprès de la Mairie de la DTTM33 et de la base aérienne pour la réglementation et la navigation sur le lac. Et « est membre de la commission NATURA 2000FR 7200714 »

Cazaux-Plaisance lance un appel à candidature pour entrer dans le Conseil d'Administration.

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:

Webmaster : Patrick RENON

www.cazaux-plaisance.org

contact.bureau@cazaux-plaisance.org